

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 19 AVRIL 2023

**Présents :** Pascale VANDAMME, Alain TROCHARD, Nathalie CUOZZO, Magali GUEIDAN, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Sabine DA COSTA et Nicolas WISNIEWSKI.

**Absent :** Didier BROS ayant donné procuration à Nathalie CUOZZO  
Arnaud SAUVAIRE ayant donné procuration à Elie HERBEMONT  
Sophie BERETTA ayant donné procuration à Sabine DA COSTA

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Pascale VANDAMME, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 5 avril 2023.

Date de la convocation : 13 avril 2023

Sont nommés secrétaires de séance, Elie HERBEMONT et Nathalie CUOZZO

Pascale VANDAMME donne lecture de l'ordre du jour :

- Madame la maire demande de rajouter à l'ordre du jour le transfert des parties communes du lotissement « Cœur du Village Ouest » et l'implantation des 7 points lumineux restant à installer pour l'éclairage public.
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 avril 2023
- Projet de rénovation de la voirie  
présence de monsieur Poudevigne, cabinet RCI
- Adhésion 2023 à l'ANEV
- Information sur le projet Ecole
- Subvention Association « le fil rose »
- Questions diverses

### Exposé : projet de rénovation de la voirie

Monsieur Poudevigne du cabinet RCI expose les différentes offres reçues pour le marché de la rénovation de la voirie. Un tableau indiquant les propositions des 6 entreprises est présenté. Après étude, l'entreprise Braja-Vesigne de Moussac est retenue, en co-traitance avec l'Entreprise Daudet de Crespian.

Pour : 11                                    Contre : 0                                    Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 avril 2023

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 5 avril 2023 et le conseil municipal l'approuve à l'unanimité

### Adhésion 2023 à l'ANEV

L'adhésion à l'ANEV faisant doublon avec la cotisation du Département. Après discussion, il est décidé de ne pas renouveler cette adhésion pour l'année 2023.

### Projet Ecole

Monsieur Granier François, maire de Montmirat et madame la Maire ont adressé un courrier à monsieur Martinez, Président de la CCPS, afin de l'interroger sur le futur projet de l'école de Cannes et Clairan et sollicitant un rendez-vous avec lui.

### Subvention Association « le fil rose »

L'association « le fil rose », créée récemment sur la commune et ayant pour but la confection de bonnets et d'articles divers en rapport avec les soins de chimiothérapie, sollicite la commune pour une aide financière. Après discussion, le conseil municipal décide que des aides matérielles seront mises en place et qu'une subvention de 50 € sera versée.

Pour : 11                                    Contre : 0                                    Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### Transfert des parties communes du lotissement « Cœur du village » à la commune

Les constructions du lotissement « Cœur du village Ouest » étant terminées comme prévu sur les engagements signés en 2019 entre Terres du Soleil et la commune de Crespian, les parties communes de ce lotissement doivent être transférées à la commune. Après discussion, le conseil municipal accepte ce transfert et autorise madame la Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier. Sabine DA COSTA ne prend pas part à ce vote.

Pour : 10                                    Contre : 0                                    Abstention : 0  
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

### Implantation des 7 points lumineux d'Eclairage Public

Le conseil municipal, à l'aide du plan du village, décide de l'emplacement des 7 points lumineux restant à installer pour l'éclairage public, à savoir : 2 route de Cannes, 1 bas du chemin des Carrierasses, 1 au croisement du chemin de la Croix et ~~pour leur de cu~~ 1 chemin du Grès au Moulédou et 2 chemin des Près. Il est rajouté qu'il sera nécessaire de rallonger une crosse d'un lampadaire sur la RD 6610.

### Questions diverses

- La Commune de Crespian a candidaté pour recevoir « La jolie fête du mois de mai de l'Europe ». Ayant été choisie, cet événement se déroulera le 23 mai.
- Suite à notre demande pour l'aménagement du passage piétons sur la RD 6110, au niveau du porche, l'Agence Technique vient jeudi 27 avril pour envisager les différentes possibilités de sécurisation de ce passage piétons.
- Prévoir renouvellement du matériel de nettoyage du Foyer
- Nicolas Wisniewski présente le programme de la fête votive les 21 et 22 juillet. Les règles de sécurité ont été rappelées.

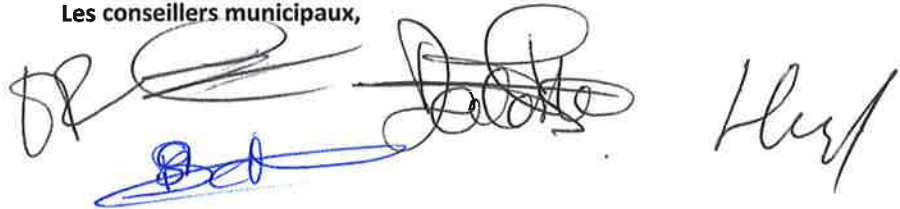
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50**

La Maire,

Les conseillers municipaux,



The image shows the official seal of the Municipality of Crespian (Gard) on the left, which is a circular emblem with a central figure and the text 'MAIRIE DE CRESPIAN (Gard)'. To the right of the seal is a signature in blue ink.



The image shows four distinct signatures in blue ink, representing the municipal council members.